

PROPOSITION D'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR DES ASSOCIATIONS MENANT DES ACTIONS DE PRÉVENTION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE EN 2023

Annexe n°1 : programme d'action de l'association Prévention Routière

- 1) Organisation de séances de sensibilisation à la prévention routière dans les collèges
 - Déploiement de Mobiligo : outil de préparation aux « attestations scolaires de sécurité routière » (ASSR 1 et 2).
 - Simulateur 2 roues-motorisés en zone rurale.
 - Ateliers sur les déplacements à vélo ou trottinette en zone urbaine.
 - Ateliers sur l'alcool et les stupéfiants
- 2) Sensibilisations au risque routier à destination des seniors
 - Programme à destination des seniors automobilistes et piétons avec supports pédagogiques « Conduite seniors : restons mobiles » et « Tous Piétons »
 - Sortie « Pédibus » pour observer l'environnement urbain et les aménagements nécessitant une vigilance particulière
 - Mobilisation possible de Centre Communaux d'Action Sociale et autres organismes accueillant un public senior afin d'organiser une journée pour leurs bénéficiaires.
- 3) Organisation d'actions d'éducation routière pour les écoles primaires alsaciennes
 - Ateliers organisés soit en autonomie soit en partenariat avec les forces de l'ordre, notamment sur le thème des déplacements vélos. Deux challenges vélo seront organisés au moins de juin, dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin. Cet événement permet de réunir les meilleurs élèves du département (60 environ) pour participer à des épreuves.
 - L'association propose également une contribution matérielle à l'éducation routière en milieu scolaire grâce à l'envoi d'outils pédagogiques aux enseignants et communes qui en font la demande.
- 4) Actions de sensibilisation Grand Public
 - Participation à des actions de sensibilisation des usagers à l'occasion de chantiers routier (opérations « Alternative à la sanction »)
 - Participation à une journée portes ouvertes « Sécurité routière – Route – Mobilité », dans un Centre d'Entretien et d'Intervention (CEI), non défini à ce jour
 - Atelier mensuel à Wissembourg sur différentes thématiques
 - Développement d'opérations « Lumière et Vision » pour proposer aux usagers de la route des contrôles de phares lors de la période du changement d'heure hivernal (octobre-novembre 2023)
 - Opération « Bien Rentrer » en décembre 2023 pour distribuer des éthylotests et sensibiliser le grand public aux risques liés à l'alcool avant les fêtes de fin d'année.
- 5) Développement du label Ville Prudente
 - L'association développe le label Ville Prudente auprès des communes alsaciennes pour valoriser leurs initiatives contre l'insécurité routière. Le jury observe les aménagements, la mise en place d'indicateurs de suivi

d'accidentalité, et les actions de sensibilisation déployées par les municipalités. L'objectif de cette action est de créer un cercle vertueux en incitant les communes à agir sur leur accidentalité pour obtenir des niveaux de labellisation supplémentaires.

6) Sensibilisations au Tribunal de Saverne et Mulhouse

- À la demande des Procureurs de la République et président du Tribunal de Saverne, l'association intervient avant chaque audience dédiée à des infractions routières pour sensibiliser les personnes auteurs d'infractions aux enjeux et risques liés aux accidents de la circulation.